

POL 3122 – Méthodes d’analyse de contenu
Hiver 2016

Mardi, 13h00 à 16h00 – Local B-3280 (Pav. 3200 Jean-Brillant)

Professeur : Frédéric Bastien

Bureau : C-4037 (pav. Lionel-Groulx)

Disponibilité : sur rendez-vous

Téléphone : (514) 343-6111, poste 54796

Courriel : f.bastien@umontreal.ca

Twitter : fbastien_compol

Description

Les relations de pouvoir et d'influence s'expriment régulièrement dans des contenus textuels écrits et oraux : allocutions, débats parlementaires, audiences publiques, programmes électoraux des partis, face-à-face entre candidats, etc. Dans une société où la vie politique est fortement médiatisée, les relations politiques se manifestent à travers des reportages journalistiques, des sites Web, des réseaux sociaux numériques, des publicités, des talk-shows, des débats télévisés, etc. L'analyse de ces contenus permet de saisir les intérêts et les stratégies des acteurs politiques et de comprendre les dynamiques politiques à l'oeuvre.

Les méthodes d'analyse de contenu s'affinent et se diversifient à mesure que les innovations techniques modifient l'accessibilité aux données textuelles et qu'elles permettent la création de nouveaux outils de traitement. Ce cours présentera des méthodes « traditionnelles » et d'autres assistées par ordinateur, selon que la prise de décision concernant la valeur à attribuer à des unités textuelles est informatisée ou non. L'analyse catégorielle par codage humain et l'analyse informatisée par dictionnaires seront approfondies et pratiquées par les étudiants. Une attention particulière sera accordée aux normes de fiabilité et de validité auxquelles les étudiants ont déjà été introduits au cours de leur formation.

Objectifs

« [L]a formation de premier cycle en science politique vise à développer des aptitudes intellectuelles de base dont les plus importantes sont le sens de l'observation qui implique la compréhension de divers types de textes, le prélèvement et le traitement des données statistiques; la capacité d'interprétation, qui suppose que l'on puisse traiter l'information disponible et formuler des hypothèses en vue de les démontrer de façon logique; et la capacité de communiquer ses idées clairement, autant sous une forme écrite que sous une forme orale » (<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-science-politique>).

Dans cet esprit, l'objectif général de ce cours est de familiariser les étudiants avec les méthodes d'analyse de contenu les plus utilisées en science politique et de les amener à en faire usage . De façon plus précise, à la fin de ce cours, les étudiants devraient connaître les principales méthodes d'analyse de contenu quantitatives communément employées pour étudier le discours politique et médiatique et de réaliser toutes les étapes d'une analyse de contenu, de la formulation d'une question de recherche à l'interprétation et la communication des résultats suivant les normes scientifiques en vigueur dans la discipline.

Pour bien atteindre ces objectifs, il est fortement recommandé aux étudiants de ne s'inscrire à ce cours que s'ils ont déjà réussi un cours d'introduction à la méthodologie de la recherche (POL1100 ou COM1100) et un cours d'introduction à l'analyse quantitative (POL1803), ou des cours équivalents.

Pédagogie

Ce cours prendra la forme d'exposés magistraux, de lectures et de travaux pratiques en classe et en laboratoire informatique. Le programme de lectures remplit deux fonctions : des textes scientifiques exemplifient les méthodes d'analyse de contenu présentées dans le cours, permettant aux étudiants de mieux comprendre leur mise en oeuvre, la façon d'en présenter les résultats et leur portée pour expliquer des phénomènes politiques ; des textes pratiques de référence préciseront les opérations à mener pour utiliser les méthodes enseignées, consolidant ainsi l'apprentissage technique amorcé en classe.

L'enseignement et les travaux reposeront en grande partie sur deux méthodes d'analyse de contenu : l'analyse catégorielle par codage dont les données seront traitées à l'aide d'un logiciel d'analyse statistique (SPSS) et l'analyse automatisée par dictionnaires avec un logiciel de traitement des données textuelles (l'application WordStat de QDA Miner). La première sera appliquée de façon plus complète dans un travail de recherche scientifique qui sera réalisé au cours de la session et qui fera l'objet de deux rapports d'étape, d'une courte présentation orale et d'un rapport complet.

Évaluation

- **Six tests de lecture** (2 points × 6 tests) **12%**
Chaque étudiant devra compléter 6 tests de lecture qui porteront sur des textes scientifiques exemplifiant des méthodes d'analyse de contenu. Ces tests sont associés à des séances de cours spécifiques et devront être complétés avant 8h00 le jour du cours sur la plateforme *StudiUM*. À défaut de compléter un test avant cette échéance, les points seront perdus. Les réponses soumises autrement que par *StudiUM* ne seront pas acceptées.
- **Participation au cours** **13%**
La présence est une condition minimale à la participation. Ainsi, lors des séances pendant lesquelles une période de « travail en classe » est prévue, les présences seront notées. La contribution des étudiants à la constitution d'un corpus collectif et d'un dictionnaire collectif sera également prise en considération.
- **Un projet de recherche** **50%**
La réalisation d'un travail de recherche scientifique complet – de la question de recherche à l'interprétation des résultats – est une partie importante de ce cours. Il s'agira de mener une analyse de contenu par codage afin de répondre à une question de recherche pertinente à l'étude d'un phénomène politique. Bien que les étudiants aient le choix entre réaliser un projet de recherche individuellement ou en équipe de deux ou trois, le travail en équipe est fortement recommandé étant donné l'importance de la charge de travail, en particulier le codage manuel du corpus. De plus, une rétroaction est prévue tout au long de la réalisation du projet de recherche par la remise des éléments suivants :
 - un **plan** présentant la question de recherche, la problématique, une revue de littérature, une ou deux hypothèses et une description du corpus envisagé (10%) à remettre au plus tard le lundi 8 février;
 - une **grille** et un **manuel de codage** (10%) à remettre au plus tard le lundi 14 mars;
 - une **présentation orale** de la recherche (5%) le mardi 26 avril;
 - un **rapport de recherche** complet (25%) à remettre au plus tard le mardi 26 avril.
 Le dépôt des deux premiers travaux se fait dans la boîte prévue à cet effet *avant midi* au Département de science politique (près du local C-4006 du pavillon Lionel-Groulx); le dépôt du rapport a lieu en classe au moment de la présentation orale.
- **Un examen** **25%**
Un examen couvrant l'ensemble de la matière aura lieu le mardi 29 mars à 13h00. Aucune documentation ne sera autorisée pour la réalisation de cet examen.

Plan du cours

1. Présentation du cours / Fondements de l'analyse de contenu (12 janvier)

Lecture recommandée :

Laurence Bardin (2013 [éd. originale : 1977]), *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France : 15-29 [chap. 1].

Test de lecture 1 (à compléter avant le 19 janvier 8h00 sur *StudiUM*)

Thierry Giasson *et al.* (2013), « #Qc2012 : l'utilisation de Twitter par les partis », dans Frédéric Bastien, Éric Bélanger et François Gélineau (dir.), *Les Québécois aux urnes : les partis, les médias et les citoyens en campagne*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal : 135-148.

2. Problématique, question de recherche et hypothèse (19 janvier)

Lecture recommandée :

Jacques Chevrier (2009), « La spécification de la problématique », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec : 53-87.

Travail en classe : la problématique de recherche.

3. La préparation d'un corpus (26 janvier)

Lecture recommandée :

Jean de Bonville (2006), *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck : 101-132 [chap. 3].

Kalev H. Leetaru (2012), *Data Mining Methods for the Content Analyst : An Introduction to the Computational Analysis of Content*, New York, Routledge : 7-25 [chap. 2].

Travail en classe : la constitution d'un corpus.

Test de lecture 2 (à compléter avant le 2 février 8h00 sur *StudiUM*)

Denis Monière (1999), *Démocratie médiatique et représentation politique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal : 15-18, 21-22, 67-87.

4. Grille d'analyse et codage I (2 février)

Lecture recommandée :

Réjean Landry (1997), « L'analyse de contenu », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 3^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec : 329-356.

Claire Durand et André Blais (2009), « La mesure », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec : 227-250.

Travail en classe : *l'opérationnalisation d'un concept.*

Test de lecture 3 (à compléter avant le 9 février 8h00 sur *StudiUM*)

Benoît Collette et François Pétry (2012), « Le positionnement des partis sur l'échiquier politique québécois », dans Réjean Pelletier (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente*, Québec, Presses de l'Université Laval : 111-130.

5. Grille d'analyse et de codage II (9 février)

Lecture recommandée :

Jean de Bonville (2006), *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck : 167-202 [chap. 4].

Travail en classe : *le codage et sa fiabilité.*

Travail hors classe :

Les étudiants ont jusqu'au vendredi 12 février pour déposer sur *StudiUM* leur contribution à un corpus collectif, conformément aux directives présentées à la séance du mardi 2 février.

Test de lecture 4 (à compléter avant le 16 février 8h00 sur *StudiUM*)

Adam Mahon, Andrea Lawlor et Stuart Soroka (2014), « The Mass Media and Welfare Policy Framing : A Study in Policy Definition », dans Alex Marland, Thierry Giasson et Tamara A. Small (dir.), *Political Communication in Canada : Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver, UBC Press : 160-176.

6. La construction de dictionnaires I (16 février)

Lecture recommandée :

Kalev H. Leetaru (2012), *Data Mining Methods for the Content Analyst : An Introduction to the Computational Analysis of Content*, New York, Routledge : 43-70 [chap. 5, 6 et 7].

Travail en classe : la construction d'un dictionnaire.

Travail hors classe :

Les étudiants ont jusqu'au dimanche 21 février pour déposer sur *StudiUM* leur contribution à un dictionnaire collectif, conformément aux directives présentées à la séance du mardi 16 février.

7. La construction de dictionnaires II (23 février)

Ressource complémentaire :

Provalis Research (2010), *WordStat 6 : Content Analysis Module for QDA Miner & SimStat*.

Travail en laboratoire : introduction à WordStat de QDA Miner.

[SEMAINE DE LECTURE]

Test de lecture 5 (à compléter avant le 8 mars 8h00 sur *StudiUM*)

Martial Foucault et Bastien Irondelle (2009), « Dynamique parlementaire de la politique de défense : une comparaison franco-britannique », *Revue internationale de politique comparée* 16(3) : 465-482.

8. Le traitement et la présentation des données statistiques I (8 mars)

Lecture recommandée :

William Fox et Louis M. Imbeau (1999), *Statistiques sociales*, Québec, De Boeck / Les Presses de l'Université Laval : 3-120 (chap. 1 à 4). (Non disponible sur *StudiUM*.)

Travail en laboratoire : l'analyse des données avec SPSS.

9. Le traitement et la présentation des données statistiques II (15 mars)

Lecture recommandée :

William Fox et Louis M. Imbeau (1999), *Statistiques sociales*, Québec, De Boeck / Les Presses de l'Université Laval. (Non disponible sur *StudiUM*.)

Travail en laboratoire : l'analyse des données avec SPSS.

Test de lecture 6 (à compléter avant le 22 mars 8h00 sur *StudiUM*)

Philippe Marcotte et Frédéric Bastien (2012), « L'influence du mode de financement des médias audiovisuels sur le cadrage des campagnes : le cas des élections canadiennes de 2005-2006 et 2008 », *Revue canadienne de science politique* 45(2) : 313-336.

10. Le traitement et la présentation des données statistiques III (22 mars)

Lecture recommandée :

William Fox et Louis M. Imbeau (1999), *Statistiques sociales*, Québec, De Boeck / Les Presses de l'Université Laval. (Non disponible sur *StudiUM*.)

Travail en laboratoire : l'analyse des données avec SPSS.

11. Examen (29 mars)**12. Projet de recherche (5 avril)**

Séance supervisée de travail libre en laboratoire.

13. Projet de recherche (12 avril)

Séance supervisée de travail libre en laboratoire.

Présentation orale des travaux (26 avril)

Ressources

➤ Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). Vous êtes invités aussi à visiter sa page internet, *Ressources en Science politique* (<http://www.bib.umontreal.ca/SS/pol/>).

➤ DGTIC

Les logiciels SPSS et WordStat de QDA Miner seront utilisés dans ce cours. Vous pourrez les exploiter dans les laboratoires informatiques de la Faculté des arts et des sciences (B-1215 du pavillon 3200 Jean-Brillant et C-3115 du pavillon Lionel-Groulx), selon les plages de disponibilité de ces salles (pour plus d'informations, consultez [le site Web de la Faculté](#)). Les étudiants peuvent aussi obtenir gratuitement le logiciel QDA Miner à partir de la [logithèque](#) de la DGTIC.

➤ Centre de communication écrite (CCÉ)

Le Centre de communication écrite (CCÉ) de l'Université de Montréal propose de nombreux ateliers gratuits. De plus, le Centre d'aide en français du CCÉ offre diverses ressources linguistiques aux étudiants qui éprouvent des difficultés à maîtriser la langue et à rédiger leurs travaux. Moyennant des frais modiques, il est également possible de s'inscrire à une série de rencontres individuelles consacrées à la résolution de difficultés qui auront été cernées grâce à un test diagnostique et à l'évaluation d'une production écrite. Pour plus d'informations, consultez le site web du CCÉ (<http://www.cce.umontreal.ca>).

Règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 29 avril 2016 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. (Règlement pédagogique 8.5).

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les **5 jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou dans les **15 jours ouvrables** suivant la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du [SAFIRE](#) ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : [Demande de délai pour la remise d'un travail](#), [Avis d'absence à un examen](#).

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 % par jour de calendrier. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 % à la note obtenue pour le travail en question. (Par exemple, la pénalité sera de 3 points par jour de calendrier pour un travail valant 30 points.)

Les points prévus pour un test de lecture seront perdus si l'étudiant ne complète pas le test avant 8h00 le jour du cours. De plus, les réponses soumises autrement que par *StudiUM* ne seront pas acceptées.

L'étudiant qui remet son travail après 12h00 (midi) est réputé avoir remis ce travail le matin du jour ouvrable qui suit, à l'ouverture des bureaux, et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard. La boîte de dépôt des travaux à l'entrée du Département (à côté du C-4006) est dépouillée à 12h00 (midi) précises tous les jours ouvrables.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**